



Confédération Générale  
du Travail FORCE OUVRIERE

## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 14 JANVIER 2013

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Depuis que le projet de loi sur la «refondation de l'école» est connu, notre fédération ne cesse de déclarer, de communiquer et d'essayer de convaincre le plus grand nombre des acteurs de l'Education Nationale que le MEN doit retirer ce projet avant de se mettre autour de la table pour discuter sérieusement avec les organisations syndicales représentatives des personnels. Lors des derniers CSE ou CTM, nous avons pu constater que la position de la FNEC-FP-FO était de plus en plus «partagée» par d'autres organisations. Monsieur le Ministre de l'Education nationale ne peut plus prétendre sérieusement qu'il a obtenu un consensus sur son projet. Pire, pour ce qui concerne le décret sur les rythmes scolaires, aucune organisation n'a voté POUR lors du dernier CTM, et lors du CSE, il n'a recueilli que 5 voix sur plus de 70 exprimées ! Dans ces conditions, et devant l'entêtement du MEN, la FNEC-FP-FO a décidé d'appeler à la mobilisation l'ensemble des personnels de l'Education Nationale le mercredi 23 janvier, jour où Monsieur le MEN a choisi de présenter son projet au Conseil des Ministres. Une de nos organisations syndicales, le SNETAA, la première organisation de l'Enseignement Professionnel, a même appelé les PLP à la grève ce mercredi 23 janvier. Un rassemblement devant le Rectorat est prévu. Une audience, Monsieur Le Recteur, vous est demandée.

Pour ce qui concerne ce Comité Technique Académique, sur la forme, la FNEC-FP-FO regrette que sa préparation se soit déroulée dans la précipitation. Les documents de travail ont été envoyés hors délai. Cela ne permet ni aux personnels du rectorat de travailler dans de bonnes conditions, ni aux représentants du personnel d'exercer valablement leur mandat. Même si nous avons apprécié la démarche de Madame La Secrétaire Générale qui a consisté à téléphoner aux représentants de ce CTA pour leur

expliquer les raisons de cette précipitation, nous vous demandons, Monsieur Le Recteur, de faire le nécessaire pour que le Rectorat soit en conformité avec les textes réglementaires.

Sur le fond, nos représentants interviendront au fur et à mesure du déroulement de l'ordre du jour. Mais d'une manière générale, bien sûr, nous nous félicitons des 493 ETP supplémentaires prévues pour la rentrée 2013 car nous étions habitués, depuis quelques années, à une diminution chronique des moyens. Toutefois, nous devons avoir conscience que ces moyens ne seront pas suffisants pour répondre concrètement aux besoins de notre académie. Par exemple :

🗣️ pour le premier degré, les 153 ETP supplémentaires ne permettront pas d'améliorer le P/E pour qu'il arrive à la moyenne nationale (pour rappel, rien que pour le département de la Gironde, nous revendiquons toujours 300 postes supplémentaires) ;

🗣️ Pour le second degré, les 340 ETP ne permettront pas non plus d'améliorer l'encadrement des élèves et notamment de faire baisser les effectifs par classe. Ces moyens ne permettront pas non plus de conserver des options à faible effectif, comme l'allemand LV2, alors que le développement de cette discipline était il y a peu une priorité rectorale. La majorité de ces moyens supplémentaires permettra seulement de faire face à l'augmentation des effectifs, notamment en Lycée.

La FNEC-FP-FO considère que derrière l'effet d'annonce des créations de postes, il y a en réalité ce que nous dénonçons : l'augmentation des effectifs par classe, la «territorialisation» de l'école et la destruction du statut de fonctionnaire d'Etat.

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA, nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
Eric Mouchet